

**Société Immobilière de la rue de Lausanne – Vevey**  
**Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires**  
**du 6 juin 2003, à 10 h 30, à l'hôtel Pavillon, à Vevey**

**Ordre du jour:**

**1. Rapport du conseil d'administration, comptes de l'exercice 2002 et rapport de l'organe de révision**

*Proposition du conseil d'administration: acceptation des comptes tels que présentés.*

**2. Décharge au conseil d'administration**

*Proposition du conseil d'administration: vote de la décharge au conseil d'administration.*

**3. Décision sur l'affectation du bénéfice résultant du bilan**

*Proposition du conseil d'administration*

Solde reporté de l'exercice 2001 *Fr. 50 090.32*

Bénéfice de l'année *Fr. 404 096.94*

A disposition *Fr. 454 187.26*

Dividende 15% *Fr. 120 000.00*

Report à nouveau *Fr. 334 187.26*

**4. Election du conseil d'administration**

*Proposition du conseil d'administration:*

*renouvellement pour une année du mandat de MM. Philippe Crottaz, Laurent Etter, Pierre-Alain Gachet, Jean-Christophe Gross, François Margot, Henri-Louis Moret et Jean Nicollier.*

**5. Election de l'organe de révision**

*Proposition du conseil d'administration: reconduction pour un an du mandat de Fibexa S.A. à Lausanne.*

**6. Modification des statuts**

Les actionnaires sont appelés à se prononcer sur une proposition émanant d'un groupe d'actionnaires représentant plus du dixième du capital-actions et qui demande la suppression de l'alinéa 2 de l'article 14 («Un seul actionnaire ne peut réunir entre ses mains plus du cinquième des droits de vote qui sont représentés à l'assemblée générale»).

Les comptes annuels et le rapport de révision, de même que les statuts, sont à disposition des actionnaires au siège social de la société, rue du Simplon 45, à Vevey (Etude des notaires Rumpf & Fahrni Chiusano).

Les cartes d'admission à l'assemblée générale sont délivrées sur justification de la propriété des titres par l'Etude des notaires Rumpf & Fahrni Chiusano, rue du Simplon 45, à Vevey, jusqu'au 5 juin 2003, à midi.

Le dividende pour l'exercice 2002, s'il est voté par l'assemblée générale des actionnaires du 6 juin 2003, est fixé à Fr. 75.– brut par action payable à partir du 10 juin 2003, sur présentation du coupon No 57, auprès d'UBS S.A., Vevey.